



Horaire Escrime

Saison 2020 - 2021

ASVF Escrime



Ces horaires sont à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés selon l'effectif des groupes et la disponibilité de la salle par la Mairie.
Un battement de 15 min est prévu entre les séances afin d'organiser le traitement sanitaire des équipements.

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
	BOURGOIN JALLIEU	VILLEFONTAINE		VILLEFONTAINE
		15h30 - 16h15 2015/2014 M7 FLEURET INITIATION		
	17h00 - 18h15 2013/2012/2011/2010 M9/M11 FLEURET INITIATION PERFECTIONNEMENT	16h30 - 17h45 2013/2012/2011/2010 M9/M11 FLEURET INITIATION PERFECTIONNEMENT		
	18h30 - 20h00 2009/2008/2007/2006 M13/M15 FLEURET EPEE INITIATION PERFECTIONNEMENT	18h15 - 19h45 2009/2008/2007/2006 M13/M15 FLEURET EPEE INITIATION PERFECTIONNEMENT		18h00 - 19h30 De 2008 à 2013 M9/M11/M13 FLEURET EPEE INITIATION PERFECTIONNEMENT
	20h15 - 21h30 2005 et antérieures M17/M20/Sénior FLEURET EPEE INITIATION PERFECTIONNEMENT	20h00 - 21h30 2005 et antérieures M17/M20/Sénior FLEURET EPEE INITIATION PERFECTIONNEMENT		19h45 - 21h15 A partir de M13 FLEURET EPEE PERFECTIONNEMENT et COMPETITION



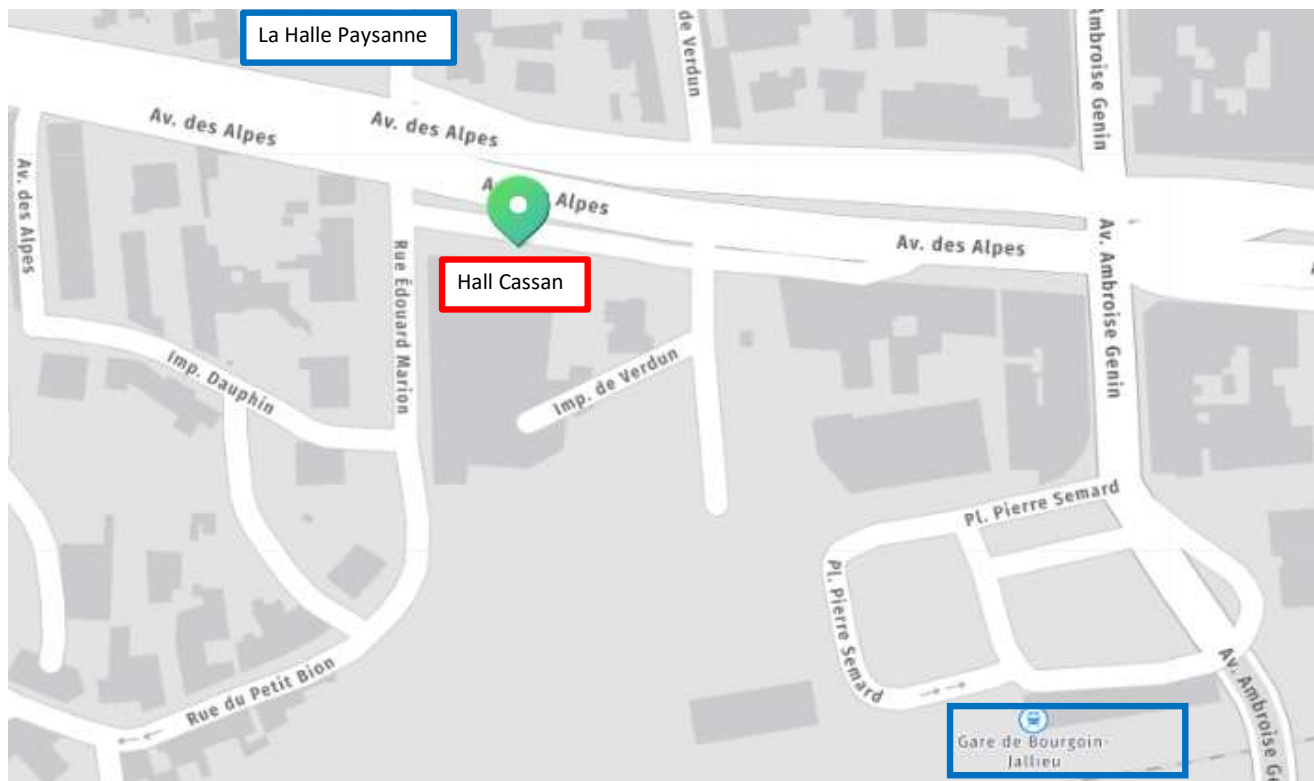
Saison 2020 - 2021

ASVF Escrime



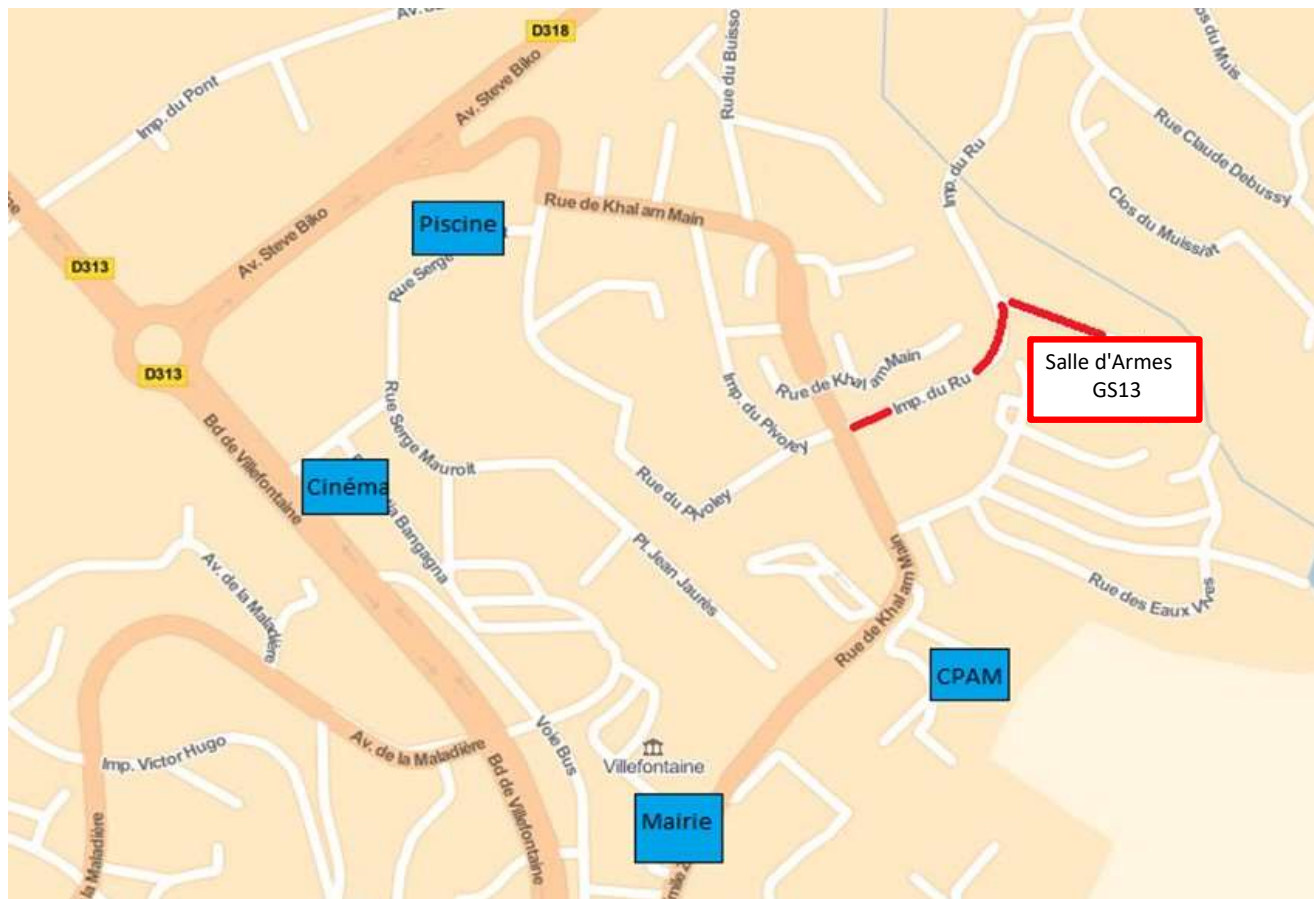
CENI - Cercle d'Esclime Nord Isère

Hall Cassan - 21, avenue des Alpes - 38300 Bourgoin Jallieu



ASVF Escrime

Groupe scolaire Le Ruisseau – Impasse du Ru – 38090 Villefontaine





Saison 2020 - 2021



A REMPLIR RECTO / VERSO

ADHERENT

1 FICHE PAR ADHERENT

NOM : _____ PRENOM : _____

NOM du parent si différent de l'enfant : _____

Né(e) le : ____ / ____ / ____ Sexe : Masculin Féminin

Possédiez-vous une licence en 2019 - 2020 ?

OUI NON

Club affilié : _____

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone fixe	Portable tireur

Portable mère	Portable père

COURRIEL :

(merci de bien vouloir écrire très lisiblement)

Etes-vous Arbitre ?

OUI NON

Niveau (x) : _____

Arme (s) : _____

INSCRIPTION

Validez la catégorie

M7 : 2015/2014 M9 : 2013/2012 M11 : 2011/2010 M13 : 2009/2008

M15 : 2007/2006 M17 : 2005/2004 M20 : 2003/2002/2001 Séniors

Cours choisi (s)			
Jours	Mardi	Mercredi	Vendredi
Heures			

Si Pass'Région, merci de faire une photocopie lisible de la carte avec le numéro.

Réservé au club

Chèques	Espèces	Pass' Région	Pass'Sport	Pass'Matos	Chèque ANCV



Saison 2020 - 2021



AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné (e) _____ en tant que père, mère, tuteur (rayer les mentions inutiles)
autorise mon fils / ma fille _____

=> à participer aux activités du club et aux compétitions ;

=> Autorise en cas d'accident, le responsable de l'association ou le maître d'armes à prendre toutes les mesures nécessaires à la santé de mon enfant, y compris à demander son admission dans un établissement de soins, transporté par le corps médical, les sapeurs-pompiers ou le SAMU.

DROITS A L'IMAGE

Au moment de l'adhésion, vous autorisez le club à utiliser :

- ✕ les informations contenues dans la fiche d'inscription, ;
- ✕ les photos prises lors de compétitions ou au sein du club (salle d'armes, ...) ;
- ✕ les classements issus des compétitions d'escrime.

Le but de l'utilisation de ces données est la promotion du club et la pratique de l'escrime, ainsi que la publication des photos sur le site ou transmises à la presse dans le cadre de résultats sportifs.

Aucune des informations recueillies ne sera cédée ou vendue à des tiers.

En application des articles 27 et 34 de la loi dite Informatique et Libertés n° 76-17 du 06 janvier 1978, vous disposez d'un droit de modification ou de suppression des données qui vous concernent.

Si vous exercez votre droit d'accès sur les données vous concernant, veuillez contacter le secrétariat du club.

CHARTRE DE L'ESCRIMEUR

Je m'engage à :

- Respecter les règles de l'escrime ;
- Respecter les enseignants, les tireurs, ainsi que mon adversaire ;
- Respecter les directives qui me sont données par mon maître d'armes et par les dirigeants du club ;
- Respecter les décisions de l'arbitre ;
- Etre maître de moi en toute circonstance ;
- Accepter toujours une invitation à l'assaut ;
- Refuser toute forme de tricherie et de violence.

Signature de l'adhérent

ET

Signature des parents pour les mineurs

précédée de la mention manuscrite "Lu et approuvé"

précédée de la mention manuscrite "Lu et approuvé"

Certificat médical à fournir pour toute nouvelle inscription.

Pour la catégorie vétérans (40 ans et +), remplir le certificat médical spécifique FFE.

Pas de certificat médical à fournir pour tout renouvellement de licence de moins de 3 ans. Veuillez simplement remplir le questionnaire santé CERFA et l'attestation jointe.



TARIFS

Saison 2020 - 2021



L'INSCRIPTION

Les tarifs ci-dessous comprennent le coût de la licence de la Fédération Française d'Esgrime, l'assurance obligatoire et la cotisation pour le club.

Les montants pour l'année entière sont dûs à l'inscription. Ils peuvent être réglé par échelonnement.

Année de naissance	Catégorie	Adhésion annuelle	1 ^{er} versement à l'inscription	2 ^{ème} versement le 30/10/2020	3 ^{ème} versement le 30/11/2020
2015/2014	M7	190 €	100 €	45 €	45 €
2013/2012	M9	230 €	110 €	60 €	60 €
2011/2010	M11	245 €	125 €	60 €	60 €
2009/2008	M13	255 €	125 €	65 €	65 €
2007/2006	M15	255 €	125 €	65 €	65 €
2005 & antérieures	M17 / M20 / Séniors	265 €	135 €	65 €	65 €

Une réduction de 10% est accordée à partir du 2^{ème} adhérent de la famille, applicable sur les adhésions des plus jeunes.

Les cartes Pass' Région (lycée), chèques Pass'Sport (collège), chèques vacances ANCV sont acceptés.

Le tarif est dégressif suivant le quotient familial. Nous vous demanderons une attestation de ce quotient familial.

Quotient Familial		> 876	> 546 à 875	> 381 à 545	< 380
Année de naissance	Catégorie				
2015/2014	M7	190 €	180 €	170 €	160 €
2013/2012	M9	230 €	220 €	210 €	200 €
2011/2010	M11	245 €	235 €	225 €	215 €
2009/2008/2007/2006	M13 / M15	255 €	245 €	235 €	225 €
2005 & antérieures	M17 / M20 / Séniors	265 €	255 €	245 €	235 €

En cas de difficultés, n'hésitez pas à prendre contact avec les dirigeants du club.

LE MATERIEL

Pour les entraînements, le tireur doit avoir :

=> le matériel d'escrime suivant : gant, veste, pantalon, masque, sous cuirasse et fil de corps.

=> les équipements sanitaires personnel : serviette éponge, masque de protection respiratoire, bouteille d'eau.

* Le gant personnel est obligatoire. Il est possible de passer par un achat groupé du club au tarif de 25 €.

* Le reste de l'équipement peut être loué au club à l'année au tarif suivant (et selon les disponibilités) :

Veste 15 € Masque 15 €
Pantalon 10 € Sous-cuirasse 10 €

Les vêtements sont lavables à 30° maximum en fermant bien les scratches.

Fil de corps 5€

Le fil de corps est un article fragile. Il faut en prendre grand soin.

Un chèque de caution de 150 € vous sera demandé. Celui-ci ne sera pas encaissé et vous sera restitué à la fin de l'année en échange du matériel rendu propre et en bon état.

Pour les compétitions nécessitant 2 armes et 2 fils de corps, le tireur doit disposer personnellement au moins 1 arme et 1 fil de corps, le complément sera prêté par le club.